



Communiqué de Presse

Réf.:LUP/15.02.2008

Neuchâtel, le 15 février, la Police neuchâteloise communique:

Stabilité de la criminalité et des routes plus sûres que jamais

La Police neuchâteloise présentait aujourd'hui à la presse le bilan détaillé de l'année 2007 et l'évolution générale en matière de criminalité et de sécurité routière pour le canton de Neuchâtel. M. Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances s'est réjoui de l'activité déployée par la police neuchâteloise en 2007, alors même que des réformes importantes sont menées dans le cadre du projet de police neuchâteloise. En effet, son action sur le terrain a contribué à la stabilité sur le front de la criminalité ainsi qu'aux progrès significatifs en matière de sécurité routière.

Criminalité

En 2007, la Police neuchâteloise a constaté, en moyenne, 46 infractions par jour, soit 16.748 infractions au total et 1.4% de moins qu'en 2006. Ce sont ainsi 860 femmes et 2663 hommes qui ont été dénoncés - soit 7.7% auteurs de plus qu'en 2006. Cela correspond à un taux d'élucidation de 46%, encore une fois largement supérieur à la moyenne nationale (20%). 54% des dénonciations concerne des auteurs suisses. Si l'on retranche les 256 auteurs d'infractions à la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, la proportion d'auteurs étrangers est de 40%.

L'évolution annuelle du nombre d'infractions par catégorie de délit se décline de la manière suivante: atteintes au patrimoine, -7.8%; atteintes à l'intégrité corporelle, +19%; atteintes à l'intégrité sexuelle, -5.8%; incendie, -12%; loi sur le séjour et l'établissement des étrangers, -26%; loi fédérale sur les stupéfiants, +7.3%. Quant aux autres infractions qui relèvent du code pénal et des lois spéciales et qui représentent 15% du total, elles sont en baisse de 2.5%.

En conclusion, la situation sur le front de la criminalité peut être jugée stable et régulière. Elle ne s'est globalement ni améliorée ni péjorée, l'augmentation constatée pour certains types de délits étant compensée par la baisse d'autres délits.

Sécurité routière

En 2007, les routes neuchâteloises n'ont jamais connu aussi peu d'accidents de la circulation. Les 1003 accidents constatés représentent une diminution de 14% par rapport à 2006 et donc un plancher jamais atteint. A titre de comparaison, 2077 accidents de la route avaient été enregistrés en 1998. Cependant, 9 accidents mortels ont fait 12 victimes - à savoir 6 de plus qu'en 2006. Il faut néanmoins rele-

ver que la moitié de ces 12 victimes provient de 3 accidents impliquant des conducteurs octogénaires ayant commis une faute d'attention.

En matière de contrôle de l'alcoolémie et de vitesse, la police a soumis 29.625 conducteurs au test à l'éthylomètre avec ou sans accident en 2007 - soit 4555 de moins qu'en 2006. Par suite, 381 (+8.9%) conducteurs ont été dénoncés pour ivresse non qualifiée (0,5 à 0,79 ‰) et 553 (-6.6%) pour ivresse qualifiée (0,8 ‰ et plus). Quant à la vitesse, 891 contrôles radars fixes ou mobiles ont été effectués par la police en 2007. Au cours de ces contrôles, 17.592 conducteurs ont été dénoncés pour excès de vitesse, soit environ 40% de plus qu'en 2006. D'autre part, un radar fixe dont la gestion a été confiée à la police cantonale, a été installé à Valangin dans le courant 2007. 1.8 % du million de véhicules contrôlés en 2007 ont été dénoncés.

Dans le cadre des travaux de construction du tunnel A5 de Serrières et pour faciliter l'insertion dans le trafic par les voies d'entrées des zones industrielles Nord et Sud, la vitesse maximale sera limitée à 60 km/h sur le tronçon à trafic mixte compris entre la jonction de Neuchâtel-Serrière et le Grand Ruau. L'installation d'un appareil supplémentaire de surveillance du trafic y est prévu dans le courant 2008.

Pascal Luthi
Planification & Information
Police neuchâteloise
032 888 9000

WEB: <http://www.ne.ch/police>

RSS: <http://www.ne.ch/heat/site/jsp/rss/rss.jsp?id=6012>